



**Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de M. Jacques BASCOU**

**Séance publique du LUNDI 24 FEVRIER 2020 à 8h30**

Date de convocation : 16 février 2020

<b>Délibération</b>
<b>N°B2020_17</b>

<b>Membres en exercice :</b>	<b>24</b>
<b>Votants :</b>	<b>18</b>
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>18</b>
Pour :	18
Contre :	0
Abstention :	0

**SECRETARE DE SEANCE : Magali VERGNES**

**PRESENTS :** Jacques BASCOU, Marie BAT, Alain FABRE, Guillaume HERAS, Isabelle HERPE, Gérard KERFYSER, Aimé LAFFON, Serge LALLEMAND, Eric MELLET, Carmen MOUTOT, Marc ORTIZ, Jacques POCIELLO, Michel PY, Edouard ROCHER

**PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE :** Didier CODORNIU, Christian LAPALU, Henri MARTIN, Magali VERGNES

**EXCUSES :** Yves BASTIE, Jacques BLAYA, Roger BRUNEL, Viviane DURAND, Tristan LAMY,

**EXCUSES EN COURS DE SEANCE :** Didier CODORNIU (jusqu'à la délibération B2020\_19), Christian LAPALU (délibération B2020\_19), Henri MARTIN (délibération B2020\_19), Magali VERGNES (délibération B2020\_19)

**EXCUSES AVEC PROCURATION :** Michel JAMMES

**PROCURATION EN COURS DE SEANCE : -**

**Nomenclature Etat : Autres domaines de compétences – Autres domaines de compétences des communes**

**OBJET : COMMUNICATION - Convention de partenariat avec la société SL CONCEPT – Salon de l'apéro**

La société SL CONCEPT, agence d'événementiels, organise des salons sur le territoire du Grand Narbonne et dans la Région Occitanie.

En 2019, SL CONCEPT a organisé au Parc des expositions du Grand Narbonne le 1<sup>er</sup> Salon de l'apéro en France. Moment de convivialité et de partage, l'apéritif s'impose comme un rendez-vous gourmand et gastronomique. Ainsi, l'agence SL CONCEPT, au travers de ce salon inédit, entend promouvoir les producteurs de vins locaux, les brasseurs, les producteurs de produits du terroir (terre et mer) afin de valoriser l'identité du territoire au travers de sa production gastronomique. Pour la deuxième édition du Salon de l'apéro, près de 100 exposants sont attendus du 15 au 17 mai 2020 à Narbonne.

Le Grand Narbonne, au travers de sa compétence développement économique, favorise la promotion des productions agricoles et viticoles locales. Ainsi, une convention de partenariat a été élaborée afin de déterminer les conditions d'organisation de cet événement et les obligations réciproques des parties.

**Considérant** l'intérêt que représente cette manifestation pour le soutien aux producteurs locaux du Grand Narbonne,

**A l'unanimité, le Bureau décide :**

- D'approuver les termes de la convention de partenariat avec SL CONCEPT relative à l'année 2020, telle que ci-annexée ;
- D'indiquer que les crédits correspondants soit 1 500 € sont prévus au budget primitif 2020 ;
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment ladite convention.

Pièce jointe à la délibération :

Projet de convention 2020

**Délibération certifiée  
exécutoire compte  
tenu de sa  
transmission en  
Sous-Préfecture  
le : |PREF|  
et de sa publication  
le : |AFF|**

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,

**Le Président,**

**Jacques BASCOU**

